Dossier de consultation et de notification

Septembre 2025

# Modification simplifiée N°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

## 3b – Règlement graphique zoomé sur le centre-bourg

## Peyraud

| PROCEDURE | DATE |
|---|---|
| Modification simplifiée n°1 du PLU prescrite par arrêté le | 15 Juillet 2025 |
| Modification simplifiée n°1 du PLU approuvée par délibération le | |

MOSAÏQUE ENVIRONNEMENT
Conseil & Expertise

Échelle : 1/ 2 000ème

0 50 100 Mètres

## ZONAGE

***Zone urbaine***

- UA : zone urbaine ancienne dense
- UB : zone urbaine mixte à dominante habitat / équipements
- UAh : secteur de la zone urbaine ancienne dense correspondant au hameau de Verlieux
- UBe : secteur de zone urbaine mixte éloignée du centre et à dominante d'habitat

***Zone à urbaniser***

- 1AU : zone à urbaniser ouverte à l'urbanisation

***Zone agricole***

- A : zone agricole
- Ae : secteur de la zone agricole à vocation d'équipement (STEP)
- Ax : Zone agricole destinée à de l'activité

***Zone naturelle***

- N : zone naturelle et forestière
- Nv : secteur de la zone naturelle pour la préservation d'un verger
- Nc : secteur de taille et de capacité d'accueil limitées permettant le développement d'activités au sein du château

## PRESCRIPTIONS

**Éléments de paysage ou de patrimoine à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (au titre du L151-19 CU)**

- Bâti à protéger
- Petit élément du patrimoine à protéger
- Petit ensemble boisé
- Site à protéger
- Jardin à préserver
- Point de vue sur la Chapelle et la ferme

**Éléments de paysage ou de patrimoine à protéger pour des motifs d'ordre écologique (au titre du L151-23 CU)**

- Espace naturel et paysager / Continuité écologique

- Emplacement réservé (et son numéro)
- Secteur d'OAP
- Secteur d'implantation au sein du STECAL Nc
- Zones humides
- Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol
- Bâtiments repérés au titre de l'article L151-11

***Prescriptions liées au PPRN***

- Zone R : Zone fortement exposée
- Zone B : Zone modérément exposée
- Zone Ra : Secteur reglementé au titre de la bande de sécurité des digues

## INFORMATIONS

- Secteur affecté par le bruit (Voie ferrée)

## SERVITUDES

**AS1 : Périmètres de protection du captage des terres carrées**

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

## FONDS DE PLAN

- Cours d'eau
- Section
- Parcelle
- Bâti dur
- Bâti léger
- Limite communale